



APPEL À PROJET

LOCAL COMMERCIAL À LOUER OU À VENDRE
42 RUE CAPPEVILLE

VOUS AVEZ LE PROJET, NOUS AVONS LE LOCAL !



REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE DE GISORS

La ville de Gisors, lauréate du Dispositif Petites Villes de demain, place la sauvegarde du commerce de proximité et la requalification du centre-ville au cœur de ses priorités.

Dans le cadre du projet de redynamisation commerciale et de mise en valeur de l'attractivité du territoire portées par la Ville de Gisors et soutenues par la Communauté de communes du Vexin Normand, l'Etablissement public foncier de Normandie a acquis ce local pour le compte de la Ville de Gisors.

La Ville souhaite favoriser dans ce local une offre diversifiée et de qualité en privilégiant une activité répondant aux attentes des consommateurs, en étant attractif et en créant du flux et du dynamisme dans la rue Cappeville qui participe à la promenade du chaland et se trouve à proximité de sites touristiques et patrimoniaux.

#GISORSJADORE

C'est dans cet esprit que la Ville de Gisors lance un appel à projet pour vendre ou louer ce local commercial. Le projet devra s'inscrire dans une volonté de dynamisation du centre-ville et répondre aux critères suivants :

Le porteur de projet :

- Créateur d'entreprise
- Entreprise existante.
- Franchises admises.

Le projet :

- Innovant et/ou proposer une offre d'activité en cohérence avec la politique de redynamisation de la commune et du dispositif Petites Villes de Demain.
- La simplicité de l'approche
- Faisabilité financière et opérationnelle dans les meilleurs délais

Les enjeux auxquels devront répondre le projet :

- Rééquilibrer les dynamiques commerciales.
- Consolider le maillage du centre-ville et prendre en compte les activités an place.
- Redynamiser l'attractivité commerciale des centralités.

Le local :

- Achat du local
- Location, durée en fonction du projet et du financement.

PROPOSEZ VOTRE PROJET ET INSTALLEZ VOTRE ENTREPRISE

Si votre projet est retenu, vous pourrez acheter ou louer le local. Afin de réunir toutes les conditions nécessaires à une bonne installation, vous bénéficierez d'un accompagnement de la ville de Gisors et du service développement économique de la Communauté de communes du Vexin Normand qui vous mettra en lien avec ses différents partenaires pouvant vous accompagner dans la création et le suivi de votre activité pendant 3 ans (entretiens individuels avec la CCI, recherche d'aides financières, suivi de l'activité, mise en relation avec le réseau Initiative Eure...)

LE LOCAL

Il bénéficie d'un emplacement stratégique dans le Centre-Ville marchand.

- Situation de la boutique : 42 rue Cappeville, 27140 Gisors,
- Description : Local commercial de 70 m² doté d'un sanitaire, d'une vitrine avec rideau de fer, d'une alarme incendie, et remis à neuf en 2025 par la Ville de Gisors (peintures, vérifications électriques),
- Travaux : Les travaux d'agencement intérieurs seront à la charge de l'acquéreur ou du locataire, qui aura également la responsabilité de contrôler la conformité en termes de sécurité et d'accessibilité. Les enseignes seront validées par la Ville de Gisors,



- Conditions financières :

En cas de vente : prix plancher de 140 000 € TTC,

En cas de location : loyer mensuel de 800 € hors charges assumées par le preneur.

VENIR INSTALLER SON ENTREPRISE À GISORS, C'EST :

Travailler dans la Capitale du Vexin Normand, une ville agréable où il fait bon vivre.

C'EST AUSSI :

- Bénéficier de sa position stratégique entre Normandie, Hauts-de-France et Ile-de-France. La Ville se situe à proximité de Beauvais, Rouen et de la Région parisienne.

- Bénéficier des outils de soutien et des leviers d'attractivité existants mis en place par la Ville et la Communauté de communes du Vexin Normand.

POUR CANDIDATER

- ① Vous visitez le local sur rendez-vous – Prise de rendez-vous au : 07 89 86 78 38
- ② Retrouvez le dossier de candidature en vous rendant sur le site www.ville-gisors.fr
- ③ Soumettez votre projet en envoyant le dossier de candidature complet avant le 15 septembre 2025 à l'adresse suivante :
marie.neels@ccvexin-normand.fr
ou en mairie de Gisors – Quai du Fossé aux tanneurs – 27140 Gisors
- ④ Après cette date, les dossiers de candidature seront examinés par un jury en lien avec des partenaires du développement économique, et le local sera attribué au porteur de projet retenu.

En cas de questions sur les conditions de l'appel à projet, le local, etc..., vous pouvez contacter Marie Neels au 07 89 86 78 38, ou par mail : marie.neels@ccvexin-normand.fr



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



#GISORSJADORE

MAIRIE DE GISORS

Quai du Fossé aux Tanneurs – 27140 Gisors

www.ville-gisors.fr



PLAN DE SITUATION



VUE INTÉRIEURE DU LOCAL



#GISORSJADORE

MAIRIE DE GISORS

Quai du Fossé aux Tanneurs - 27140 Gisors

www.ville-gisors.fr

